



SNEP Wallis-et-Futuna

Courriel à Wallis : <thierry.besserve@gmail.com>
Courriel à Futuna : <dmcaddet@gmail.com>

SNES Wallis-et-Futuna

BP 605 Mata 'Utu 98 600 Wallis
Courriel : <contact@snes-fsu-wf.fr>
Site : <http://www.snes-fsu-wf.fr>

Compte-rendu du CHSCT du mardi 19 février 2013

Sont présents :

Membres du CHSCT, représentants du vice-rectorat

M. Bernard Zier, vice-recteur

M^{me} Aline Grenet, secrétaire générale

M^{me} Laurence Lannaud, chef des ressources humaines du vice-rectorat,

Membres du CHSCT, représentants des personnels

M^{me} Danièle Caddet (FSU), titulaire

M. Jean-Pierre Policard (FSU), titulaire

Personnes qualifiées et experts désignés par l'administration

M^{me} Laurence Marais, médecin scolaire

M^{me} Monique Ballarin, infirmière scolaire

M. Joseph Makutu, proviseur du lycée

M^{me} Sesilia Laufoaulu, gestionnaire du collège de Fiua

M^{me} Malia Djaike, gestionnaire du collège de Lano

M^{me} Malieta Timo, gestionnaire du collège de Malae

M^{me} Alexandra Mailagi, gestionnaire du collège de Sisia

M^{me} Gloria Teugasiale, gestionnaire du collège de Te'esi,

M^{me} Pétronille Taufana, gestionnaire du collège de Vaimoana

M. Jean-Claude Barbier, directeur du travail, chef de service de l'inspection du travail et des affaires sociales

M. Fapiano Liufau, de l'équipe mobile du vice-rectorat

Début de la réunion à 10h00.

En préambule, le vice-recteur remercie M. Cousin, détaché des TP auprès du vice-rectorat, et madame la secrétaire générale pour leur mobilisation après le passage d'Evan. Il quitte le CHSCT à 10h10.

1) ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU CHSCT DU 29 NOVEMBRE 2012

Le procès verbal du CHSCT du 29 novembre est adopté à l'unanimité.

Les deux nouveaux suppléants de la liste FSU sont aussi officiellement installés.

2) POINT SUR LA SITUATION APRÈS LE CYCLONE EVAN

M. Jean-Claude Barbier, directeur du travail, précise que 180 000 € ont été débloqués dans l'urgence (sur le BOP 123 du MOM) pour les premiers travaux de sécurisation des bâtiments mais les dossiers sont en cours et devront être constitués fin février pour obtenir les fonds nécessaires à leur réhabilitation. Les réparations sur les bâtiments publics (circo) seront financées par l'État tandis que les bâtiments appartenant aux ministères (Éducation nationale pour la résidence du vice-recteur et les bâtiments du vice-rectorat ; MOM pour les établissements scolaires) seront financés par chaque ministère concerné. Les travaux de réparation du vice-rectorat et de la résidence du vice-recteur sont déjà crédités de 80 000 €, une demande supplémentaire de 20 000 € sera faite mais les besoins sont de 230 000 €. Le toit du *fale* a été réparé avec des crédits demandés antérieurement à Evan. Le bâtiment du CIO, qui a perdu son toit, sera sans doute abandonné, le ministère ayant rappelé que la norme était de 12 m² par agent, norme largement dépassée au vice-rectorat.

L'arrêté de catastrophe naturelle envisagé par le ministre Lurel lors de sa venue ne changera rien pour les établissements scolaires mais concerne surtout le privé pour un meilleur remboursement et ne sera publié, dans le meilleur des cas, que six mois après les événements.

Madame la secrétaire générale commente le tableau récapitulatif des travaux d'urgence réalisés pour sécuriser les établissements. Le lycée a été l'établissement le plus touché mais les derniers travaux de sécurisation sont en train de se terminer. Il reste les ouvrants de l'internat à réparer, l'appel d'offre sera prochainement lancé. Les travaux de déblaiement ont été effectués par une entreprise privée, l'équipe mobile du vice-rectorat et des agents du lycée.

Le proviseur précise que le niveau 1 de l'internat sera prêt le 10 mars et pourra recevoir 80 élèves ; en septembre, avec le niveau 2 remis en état, la capacité d'accueil devrait être de 110 élèves. Il poursuit en disant qu'il a rencontré les associations de parents d'élèves de Futuna et que tous les élèves futuniens ont trouvé une solution d'hébergement à Wallis. La FSU profite que l'on parle du lycée pour rappeler qu'elle avait signalé l'absurdité de commencer les travaux de rénovation par la peinture sans réparer les fenêtres. Lors de la rentrée, on a pu constater que les murs et portes repeints à neuf l'an passé sont déjà couverts de taches (éclaboussures ou moisissures ?).

À la demande d'une gestionnaire, la secrétaire générale répond qu'elle ne prend plus de demande individuelle de travaux, tout ce qui devait être fait a été fait, les travaux nécessaires consécutifs à Evan ont déjà été remontés par les chefs d'établissement.

3) COMMISSIONS

Quatre commissions sont mises en place.

Commissions	Établissements supports	Coordonnateur
Hygiène	Lycée, clg Te'esi & Fiua	Clg Te'esi
Sécurité électrique	Clg Malae, Te'esi & Sisia	Clg Malae
PPMS	Clg Sisia, Lano, Malae & Lavegahu	Madame Ballarin
Formation	Clg Lano & Malae	Madame Huvenne

Pour cette dernière coordinatrice, la FSU rappelle que son contrat prendra fin en juillet. La secrétaire générale répond que tout le travail de préparation sera alors terminé car elle travaille déjà sur le sujet.

Le problème de l'habilitation électrique est soulevé par un ouvrier de l'équipe mobile du vice-rectorat, les diplômes remis n'ayant pas été signés par le chef de service ni l'animateur du stage. Quelle est alors leur validité ? Le proviseur rappelle que les habilitations doivent être régulièrement renouvelées, notamment en cas de changement de chef d'établissement.

Quelques pistes de réflexion pour des commissions sont ébauchées.

La commission hygiène devra s'intéresser à l'achat de défibrillateur, aux installations sanitaires dans les établissements, aux armoires pour stocker les produits toxiques, la dératisation, le recyclage des restes des cantines pour l'alimentation porcine.

L'infirmière scolaire soulève le problèmes des déchets médicaux qui ne sont pas récupérés séparément dans les établissements scolaires mais finissent dans la poubelle puis à la décharge. M. Jean-Claude Barbier, directeur du travail, annonce qu'un incinérateur devrait être prochainement installé à Wallis et à Futuna.

La FSU rappelle que les élèves (aussi bien à Wallis qu'à Futuna) ne peuvent obtenir à l'hôpital leur certificat médical, indispensable pour l'UNSS, car ils sont renvoyés, cet établissement demandant aux enseignants de conduire eux-mêmes en groupe les élèves, pour aller plus vite, sur le temps scolaire. Un courrier va être adressé à la direction de l'agence de santé pour obliger les médecins à délivrer le certificat médical lorsque les élèves se présentent au dispensaire pour leur visite médicale.

Enfin, la FSU s'étonne que, dans le tableau synthétique des travaux à faire dans les établissements, il n'apparaisse nulle part, dans la colonne du lycée, ni les problèmes des sanitaires ni de l'insonorisation des ateliers, pourtant les deux problèmes majeurs de l'établissement. Le proviseur répond, contre toute vraisemblance, qu'il s'agit d'oublis lors de copier-coller. La secrétaire générale invite le secrétaire du CHSCT, élu FSU, à faire le tour des établissements pour que le DUER soit réactualisé pour le dernier groupe de travail du CHSCT du 22 octobre. Le directeur du travail, chef de service de l'inspection du travail et des affaires sociales, rappelle que ce n'est pas au secrétaire de faire le travail mais qu'il doit s'assurer que cette réactualisation est faite dans les établissements car un DUER doit être régulièrement mis à jour. La FSU rappelle que c'est le rôle du CHSCT de chaque établissement de mettre à jour ce document.

Lever de la séance à 12h00.



SNEP Wallis-et-Futuna

Courriel à Wallis : <thierry.besserve@gmail.com>
 Courriel à Futuna : <dmcaddet@gmail.com>



SNES Wallis-et-Futuna

BP 605 Mata 'Utu 98 600 Wallis
 Courriel : <contact@snes-fsu-wf.fr>
 Site : <http://www.snes-fsu-wf.fr>